

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

La commune acquiert une parcelle pour l'euro symbolique



Le calvaire de la rue de la Libération va connaître une importante remise en état. Mais avant cela, la commune va acquérir la parcelle pour l'euro symbolique.

Lors du dernier conseil, les élus ont évoqué le calvaire situé route de la Libération. Il nécessite une réparation complète en raison de son état délabré. Les travaux comprendraient le remplacement de la croix et la restauration du socle, avec une subvention de la Fondation du patrimoine et l'acquisition de la parcelle par la commune pour un euro symbolique.

Le conseil municipal, réuni ce samedi, a délibéré sur les points suivants.

Compte administratif 2023. - Il se clôture sur des dépenses de 895 228,45 € et des recettes de 1 330 754,32 €, pour un résultat global de 335 465,87 €. Ce compte administratif a été adopté à l'unanimité par les élus, tout comme le compte de gestion et l'affectation des résultats.

Budget 2024. - Le budget 2024, présenté aux conseillers, s'établit comme suit : en section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent à 812 705,87 € ; en investissement, recettes et dépenses s'équilibrent à 764 470,80 €.

Taxes locales. - Il a été décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux directs, à savoir : taxe foncière sur les propriétés bâties, 39,44 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties, 27,28 % ; taxe d'habitation à 11,34 % (résidences secondaires).

Subventions. - Une subvention de 100 € a été accordée à la section pétanque de l'ES Avière (même montant que l'an passé).

Cotisations diverses. - La cotisation au syndicat scolaire de Golbey se monte cette année à 3 081,09 € en règlement de la présence de 38 collégiens au collège Louis-Armand. Cette somme sera fiscalisée. Quant à la participation communale à la commission syndicale Chaumousey-Sanchez, elle ne change pas et la commune versera 12 000 € à ladite commission.

Petit patrimoine. - Un calvaire est implanté sur la parcelle AC41, sise route de la Libération. Il est en piteux état et une entreprise spécialisée s'est penchée sur son sort. Le diagnostic est sans équivoque, il est important de réparer en totalité ce seul monument du patrimoine local. La croix est à changer, le socle est totalement à refaire, avec démontage du fût, nettoyage et remontage du monument, le tout pour une facture d'environ 17 000 €. Et encore, la croix, totalement délabrée, sera remplacée par celle d'un monument abandonné du cimetière calmosien. Pour réaliser ce chantier, une convention sera signée avec la Fondation du patrimoine pour le lancement d'une souscription, et une subvention Michelin sera allouée. La parcelle étant la propriété de la famille Dabel, la commune va procéder à son acquisition pour l'euro symbolique. Restera alors à remettre en état ce calvaire et son petit terrain, mais cela ne se fera pas en 2024, a annoncé le maire Gilles Dubois.